

# REVUE DE PRESSE

service communication



## Paris-Normandie

### Football – National : le FC Rouen sanctionné suite aux incidents face à QRM

Pour un jet de projectile ainsi que l'utilisation d'engins pyrotechniques lors du match retour face à QRM le 18 avril 2025 au stade Diochon, le FC Rouen a écopé de trois matches à huis clos.



Si la sanction infligée au FCR est maintenue, le club rouennais aura disputé cinq matches à huis clos en un an. - Photo Stéphanie Péron

*Par Grégory Caru-Thomas*

Publié: 5 Juin 2025 à 12h25

On se doutait que la sanction serait lourde, mais peut-être pas à ce point. Comme indiqué par le compte « Résultat sur Tapis Vert ? » (sur X), le FC Rouen a écopé de trois matches à huis clos dont un par révocation de sursis ainsi que d'une amende de 1 750 € suite aux incidents ayant émaillé la rencontre QRM-FCR disputée le 18 avril 2025.

Durant la rencontre, des engins pyrotechniques avaient en effet été utilisés, mais aussi et surtout, un arbitre assistant avait été touché par un projectile (briquet) lancé depuis la tribune Lenoble où étaient situés les fans rouennais. Le club ayant déjà été sanctionné [d'un huis clos à titre conservatoire](#) (contre Paris 13 Atletico), il devrait donc jouer ses deux premiers matches à Diochon de la saison 2025-2026 sans public. Si l'on dit « devrait », c'est parce que, pour l'heure, le FCR se réserve encore le droit d'interjeter appel de cette décision portant à cinq le nombre de huis clos infligés, en un an, au club rouennais.

#### Deux poids, deux mesures

Quoi qu'il en soit, cette peine a fait bondir une bonne partie des aficionados des Diables rouges, qui n'ont pas manqué de souligner que pour « *usage massif d'engins pyrotechniques, jets d'objets ayant porté atteinte à l'intégrité physique d'un officiel et interruption de la rencontre* (face à Lyon) », Saint-Étienne n'avait écopé que d'un retrait d'un point avec sursis et d'une amende de 60 000 €...

La raison ? L'ASSE dépend de la commission de discipline de la LFP, alors que Rouen dépend de celle de la FFF et la première est généralement beaucoup plus clémentine que la seconde. Un deux poids, deux mesures incompréhensible pour la plupart des supporters du FCR, fans d'autant plus remontés que concomitamment à l'annonce de cette sanction, le club a lancé sa campagne d'abonnement pour la saison à venir avec des tarifs revus à la hausse...

## Paris-Normandie

### Près de Rouen, la mairie de Notre-Dame-de-Bondeville perquisitionnée dans le cadre d'une enquête

La mairie de Notre-Dame-de-Bondeville a été perquisitionnée dans la matinée du jeudi 5 juin 2025 dans le cadre d'une enquête judiciaire pour atteinte à la probité.



Myriam Mulot a été élue maire en 2020, puis en 2021 après l'annulation du précédent scrutin - Photo Paris-Normandie

Par Sylvain Auffret

Publié: 5 Juin 2025 à 17h49 Temps de lecture: 2 min Partage :

La mairie de Notre-Dame-de-Bondeville a été perquisitionnée par la police jeudi matin « dans le cadre d'une enquête ouverte pour diverses atteintes à la probité », indique le parquet de Rouen. « Cet acte d'enquête fait, logiquement, suite à une plainte déposée dont la presse s'est faite l'écho à plusieurs reprises », a communiqué jeudi après-midi [la maire Myriam Mulot](#), indiquant qu'« elle se tient, naturellement, à la disposition de la justice pour la suite de la procédure ».

#### Enquête au collège aussi

L'enquête ouverte depuis plusieurs mois fait suite au signalement de l'ancienne conseillère municipale de la majorité devenue opposante, Virginie Bottais, ainsi qu'à une plainte de l'association anticorruption Anticor.

Outre cette procédure, l'opposante affirme avoir déposé plainte après avoir découvert que deux caméras de vidéosurveillance avaient été installées pour filmer son domicile dont les écrans auraient été installés selon elle dans le bureau de l'édile. Virginie Bottais a déjà publiquement accusé l'élue d'avoir menti sur le fait d'avoir fait déménager par les services communaux le mobilier du [self-service du collège Alain](#), qui devait être renouvelé, dans la cuisine centrale de la mairie. Myriam Mulot disait avoir déposé plainte pour diffamation.

Parallèlement, une enquête administrative a aussi été menée par le rectorat au sein du collège Alain, à Maromme, dans lequel Myriam Mulot travaillait comme intendante. L'enquête étant toujours en cours, le rectorat a indiqué ne pas pouvoir communiquer.

## Paris-Normandie

### Congrès du PS : le maire de Rouen Nicolas Mayer-Rossignol échoue de peu face à Olivier Faure

Le maire de Rouen ne deviendra pas premier secrétaire du parti socialiste. À l'issue du second tour, Olivier Faure l'emporte avec un score serré. NMR, qui a largement dominé le scrutin dans la région, continuera de porter une gauche « populaire et républicaine ».



NMR l'a largement emporté dans l'Eure et en Seine-Maritime, mais pas suffisamment pour revendiquer la victoire finale. - PN

*Par la rédaction*

Publié: 6 Juin 2025 à 06h46

Le résultat est tombé vers 4 h, vendredi 6 juin 2025. Olivier Faure est reconduit à la tête du parti socialiste avec une courte avance sur le maire de Rouen, Nicolas Mayer-Rossignol. Le premier secrétaire sortant l'aurait emporté avec 50,9 % des suffrages exprimés. Bien que les résultats de certaines fédérations soient encore attendus, ils ne pourront plus inverser le résultat du scrutin, a fait savoir le parti. Les résultats définitifs seront ratifiés lors du congrès prévu à Nancy, du 13 au 15 juin.

#### « Une gauche populaire et républicaine »

*« Merci aux militantes et militants qui me renouvellent leur confiance », a écrit sur X Olivier Faure. « Dès demain, nous poursuivrons le travail commencé en 2018 pour amplifier la dynamique, avec un parti socialiste ancré au cœur de la gauche », a-t-il ajouté, saluant Nicolas Mayer-Rossignol et « celles et ceux qui l'ont soutenu ».*

De son côté, le maire de Rouen a reconnu la victoire d'Olivier Faure. *« Toutes mes félicitations à Olivier Faure, à ses soutiens, écrit-il sur X. Merci tous les militants mobilisés dans ce congrès et aux 12000, près de la moitié du PS, qui ont voté pour moi. Fidèle à mes valeurs, ajoute le maire de Rouen, je continuerai de porter une gauche populaire et républicaine qui s'affirme par ses idées. »*

#### Les résultats dans l'Eure et en Seine-Maritime

Dans la région, NMR a très largement dominé le scrutin. Dans la fédération de **l'Eure**, sur 132 votants, il l'emporte avec 116 voix contre 12 pour Olivier Faure. Score tout aussi fleuve en

**Seine-Maritime** : sur les suffrages exprimés, le maire de Rouen remporte 694 voix contre 117 à Olivier Faure.

## France 3 Normandie

### Une nouvelle mise en demeure pour une usine Seveso seuil haut pour des risques d'incendie, près de Rouen



À Saint-Pierre-lès-Elbeuf, l'usine Seveso seuil haut E&S Chimie a été mise en demeure par la préfecture de la Seine-Maritime, mercredi 4 juin 2025. • © Stéphane L'Hôte / France

Télévisions / Illustration

Écrit par [Manon Loubet](#)

Publié le 05/06/2025 à 18h08

À Saint-Pierre-lès-Elbeuf, l'usine Seveso seuil haut E&S Chimie, qui stocke notamment des bases lavantes composant shampoings, lessives et détergents, a été mise en demeure par la préfecture de la Seine-Maritime, mercredi 4 juin 2025, pour des risques d'incendie. Détails.

L'essentiel du jour : notre sélection exclusive

Chaque jour, notre rédaction vous réserve le meilleur de l'info régionale. Une sélection rien que pour vous, pour rester en lien avec vos régions.

vos adresse e-mail

France Télévisions utilise votre adresse e-mail afin de vous envoyer la newsletter "L'essentiel du jour : notre sélection exclusive". Vous pouvez vous désinscrire à tout moment via le lien en bas de cette newsletter. [Notre politique de confidentialité](#)

L'entreprise Seveso seuil haut E&S Chimie, située à Saint-Pierre-lès-Elbeuf, a été [mise en demeure par la préfecture de la Seine-Maritime](#), mercredi 4 juin 2025.

Cette usine est spécialisée dans la fabrication de base lavante entrant dans la composition de produits du quotidien tels que les shampoings, lessives et détergents mais aussi des esters entrant dans la composition des lubrifiants et des encres.

#### Une mise en demeure de la préfecture

L'usine doit réorganiser ses stockages extérieurs de liquides inflammables et combustibles et limiter la surface susceptible d'être en feu en cas d'incendie sur ces stockages avant le 31 octobre 2025. Elle est également sommée d'installer un système de détection incendie sur ces mêmes stockages extérieurs avant le 31 mars 2026.

Et très prochainement, avant le 31 juillet 2025, l'usine doit mettre en place une stratégie de lutte contre un incendie de liquides inflammables et combustibles avec les ressources en eau nécessaires.

*"Le jour de l'inspection, le 21 janvier 2025, les inspectrices des installations classées ont constaté que les îlotages avec murs séparatifs permettant d'éviter les effets dominos, prévus par l'exploitant dans ses éléments transmis par courrier électronique du 28 mars 2024, puis via l'étude de dangers déposée le 24 mai 2024, ne sont pas mis en œuvre sur le terrain, notamment dans le grand parc de produits finis et de matières premières", peut-on lire dans l'arrêté.*

### **"Une nappe enflammée pourrait s'étendre sur le site"**

Les inspectrices ont notamment constaté qu'aucun système de détection d'incendie n'est installé au niveau du grand parc de stockage de produits et de matières premières et *"qu'un départ de feu ne pourrait par conséquent pas être détecté dans les meilleurs délais en toutes circonstances"*.

Aucun dispositif ne permet de délimiter la surface susceptible d'être en feu au niveau du grand parc de stockage de produits finis et de matières premières mais aussi pour les liquides inflammables et combustibles. Une nappe enflammée pourrait s'étendre sur le site.

*Préfecture de la Seine-Maritime*

Pour l'Union des victimes de [Lubrizol](#), après des incendies d'ampleur comme Lubrizol ou encore [Bolloré logistics](#), les industriels doivent être obligatoirement en règles sur les questions d'incendie.

Par un courrier du 20 mai 2025, l'exploitant s'est engagé à faire les travaux nécessaires pour améliorer la sécurité de ses stockages inflammables et combustibles. Le délai de recours contre cette mise en demeure est de deux mois.

## Libération

### Suspension de MaPrimeRénov : le gouvernement jette un froid

Bercy a annoncé mercredi mettre en pause le dispositif de rénovation énergétique pour l'été, prétextant des fraudes et un afflux de dossiers. Ces raisons peinent à convaincre les spécialistes qui y voient un recul pour la transition écologique.



44 172 dossiers frauduleux MaPrimeRénov ont été retoqués en 2024. (Andbz/abaca)  
par [Damien Dole](#) et [Emma Donada](#)  
publié le 5 juin 2025 à 21h10

Il aura fallu un peu de temps pour que le gouvernement accepte de confirmer. Mardi matin, *le Parisien* assure que [MaPrimeRénov s'apprête à être suspendue dès cet été](#). Une information qui inquiète et met en colère à la fois le secteur du bâtiment, les défenseurs de l'environnement et les propriétaires de maisons. Officiellement, le gouvernement explique alors que rien n'est arbitré et qu'il fera des annonces «*courant juin pour mieux gérer l'afflux de dossiers et détecter les fraudeurs en amont*». Mais, le lendemain, Eric Lombard, le ministre de l'Economie, vend la mèche au Sénat : «*Il y a à la fois un encombrement en ce moment et un excès des fraudes [...], d'où la suspension*», qui doit s'étendre, apprend-on ensuite, du 1er juillet à la fin septembre – les travaux dans les copropriétés ne sont pas concernés.

Les raisons invoquées par le gouvernement peinent à convaincre les spécialistes. «*Ce qu'on peut dire sur la fraude c'est qu'elle existe, comme à chaque fois qu'il y a de l'argent public proposé pour des aides*», observe Danyel Dubreuil, du réseau pour la transition énergétique Cler. Les tentatives frauduleuses ne viennent pas d'apparaître : selon l'Agence nationale de l'habitat (Anah), leur explosion remonte à 2022. Depuis, des contrôles renforcés ont été mis en place. Avec des résultats. En 2023, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) [a contrôlé 800 établissements](#) aux pratiques suspectes dans l'ensemble du secteur de la rénovation énergétique. Sur cet échantillon, la moitié d'entre eux présentait des pratiques irrégulières, «*à des degrés de gravité divers*». Des chiffres semblables à ceux de 2022. Mais les sanctions ont augmenté de 15 % par rapport à 2022 et le nombre de signalements au titre de l'article 40 pour faux et usage de faux ou usurpation d'identité par exemple, a doublé.

## «Le gouvernement se donne des excuses»

Pour la seule lutte contre la fraude à MaPrimeRénov, l'Anah a lancé en avril 2024 une grande campagne de vérification de l'identité de certains bénéficiaires. Avec pour effet négatif, selon l'Anah, d'[allonger le délai de traitement](#) des dossiers. Ce dernier est passé de 70 jours l'an dernier à 105 actuellement, selon le ministère du Logement. En 2024, l'Anah a retoqué 44 172 dossiers frauduleux, soit un dossier sur dix, permettant d'éviter ainsi 229 millions d'euros de fraude. Est-ce suffisamment important pour justifier la suspension du dispositif ? «*On pense que non, le gouvernement se donne des excuses*», répond Danyel Dubreuil, même s'il est vrai que, face au succès du dispositif, les équipes, «*en nombre insuffisant*» selon lui, ont pu être débordées.

Par ailleurs, le dispositif réformé en 2024 a connu un fort engouement, porté par [les rénovations d'ampleur, bien plus efficaces](#) et encouragées par la nouvelle version de la prime. L'Anah note dans son bilan annuel «*une accélération sensible, avec autant de dépôts en trois mois que sur l'ensemble des trois premiers trimestres*». Les rénovations par geste, de leur côté, se sont stabilisées «*à un niveau inférieur à 2023*». Rebelote au premier trimestre 2025 quand le nombre de logements ayant fait l'objet d'une rénovation d'ampleur subventionnée par l'Etat [a triplé par rapport à la même période](#) l'année dernière.

## «Pas de sujet budgétaire»

Malgré le consensus politique sur ce dossier, le dispositif a été malmené depuis plusieurs années. L'Etat comptait lui consacrer dans son budget 4 milliards d'euros en 2024, avant de se raviser et de le ramener, en février 2024, [à 3,1 milliards](#). En 2025, la dégringolade s'est poursuivie : le gouvernement de François Bayrou lui attribue 2,3 milliards d'euros. Au vu de l'engouement et de cette baisse des crédits, des spécialistes du dossier craignent aujourd'hui que tout le budget alloué ait déjà été consommé. Ce qui aurait donc entraîné cette suspension. Une hypothèse balayée par Eric Lombard devant la commission des affaires économiques du Sénat mercredi. Pour lui, il n'y a «*pas de sujet budgétaire*» car l'Etat «*a prévu au budget de 3,6 milliards [d'euros pour 2025] et on a dépensé probablement 1,3 milliard*», ce que confirme le ministère du Logement à *Libération*. Ce montant de 3,6 milliards découle de différentes sources de financement, qui abondent à MaPrimeRénov : le financement par l'Etat, majoritairement, et également d'autres sources de trésorerie. Le budget de l'Anah dédié à MaPrimeRénov, qui culmine en effet à 3,6 milliards d'euros en 2025 – contre 3,3 milliards consommés en 2024 –, se décompose ainsi : les 2,3 milliards prévus dans le budget de l'Etat et le reste de ces autres sources. «*Ce n'est donc pas une question de budget en premier lieu, même si, à ce rythme, l'enveloppe serait consommée début octobre*», calcule le ministère du Logement, qui préfère appuyer, lui aussi, sur les fraudes et les délais d'instruction.

Un autre dispositif entre dans l'équation de MaPrimeRénov : les certificats d'économie d'énergie (CEE). Alimenté par les fournisseurs d'énergie et les vendeurs de carburant automobile, les CEE permettent de financer des travaux d'efficacité énergétique, qu'ils soient réalisés par les fournisseurs d'énergie eux-mêmes ou les particuliers. Fin mai, Bercy a proposé dans un projet de décret de réduire le nombre de travaux éligibles aux CEE, ce qui représente une coupe comprise entre 1,5 et 2 milliards d'euros par an pour un budget total des CEE de 4 à 6 milliards d'euros, selon *les Echos*. L'idée est de faire financer par ce

dispositif le bonus écologique et le leasing social (ce qui avait déjà été annoncé en début d'année), mais aussi MaPrimeRénov. Le tout sans toucher à l'enveloppe globale des CEE, et en économisant sur le budget de l'Etat. Problème, selon un rapport de la Cour des comptes en 2024 : *«En pratique, [les fournisseurs d'énergie] répercutent tous les coûts nécessaires à l'obtention des certificats dans les prix de vente des énergies. [...] Le coût associé aux CEE est donc supporté in fine par les ménages et les entreprises du secteur tertiaire.»* L'institution estime ainsi que chaque ménage a financé à hauteur de 164 euros le dispositif. Or les factures d'énergie n'étant pas modulées en fonction du revenu, contrairement à certains impôts qui abondent le budget de l'Etat, financer MaPrimeRénov avec encore plus de CEE est donc bien moins égalitaire. Un *«tour de passe-passe budgétaire»*, fustige le sénateur écologiste Guillaume Gontard, rapporteur d'une commission d'enquête sur *«l'efficacité des politiques publiques en matière de rénovation énergétique»*.

### **Symbole dévastateur**

*«Le gouvernement va mettre un coup d'arrêt à la filière et plus personne ne va y croire»,* regrette par ailleurs Danyel Dubreuil. Et Guillaume Gontard d'ajouter : *«Comme pour les fraudes, qui ne sont pas d'un niveau exceptionnel par rapport à d'autres dispositifs, cette suspension découle en réalité d'une panique du gouvernement sur le budget, car il veut gratter des milliards dans tous les sens, sans aucune vision.»*

Cette suspension s'ajoute par ailleurs à [une longue liste de décisions défavorables à la transition énergétique et écologique](#), comme la baisse du bonus écologique pour les voitures électriques, les coupes dans le fonds vert pour les collectivités ou la fin du bouclier tarifaire sur l'électricité. Pour Guillaume Gontard, le symbole est dévastateur : *«Nous allons cet été arriver dans une période où certains logements ne seront plus habitables en raison de la chaleur. Et le gouvernement décide de suspendre ce dispositif à ce moment-là...»* Fin mars, le gouvernement publiait son Plan national d'adaptation au changement climatique et expliquait : *«Avec le changement climatique, les vagues de chaleur vont devenir de plus en plus intenses. [...] Il est donc essentiel de s'assurer que les logements, qu'ils soient neufs ou anciens, soient adaptés au changement climatique pour qu'ils restent confortables lors des épisodes de canicule.»* Trois mois plus tard, ce même gouvernement suspend l'un des principaux dispositifs qui permet d'y répondre.